

Stratégie globale d'intervention

Les Fiches Médico-Professionnelles utiles pour les TPE

La stratégie globale d'intervention en Santé au travail, réfléchi et proposée par les SSTI dès l'automne 2014, est complétée par des éléments législatifs issus de la loi "Travail" et son article 102 parus cet été.

Dès lors, le Cisme et son groupe ASMT FMP (Action Scientifique en Milieu de Travail Fiches Médico-Professionnelles) ont entrepris d'analyser l'apport et les améliorations souhaitables des Fiches Médico-Professionnelles fournies aux Services pour décliner cette stratégie.

Le processus de veille continue du site www.fmpcisme.org et la production, au fil des années, de plusieurs nouveaux produits, pour répondre aux attentes des utilisateurs, étaient déjà dans le fonctionnement intégré par ce groupe. Cette démarche d'analyse s'est effectuée naturellement.

Pour rappel, le groupe ASMT FMP est un des groupes permanents multidisciplinaires du Cisme, qui rédige, depuis 2001, des fiches médico-professionnelles et crée de nouveaux modèles de présentation adaptés aux demandes des utilisateurs et des Services.

Retour sur le cheminement de la stratégie globale d'intervention des SSTI

Pour préserver la Santé des travailleurs, les SSTI s'accordent sur une stratégie globale de prévention, en réalisant des actions en milieu de travail et des actions de suivi de l'état de santé grâce à une équipe pluridisciplinaire, animée et coordonnée par le médecin du travail.



Les professionnels de santé assurent le suivi individuel des salariés en fonction de leurs postes, risques, situation...



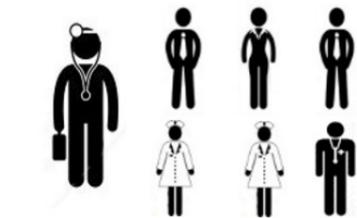
Cette analyse de données recueillies, concernant l'état de santé et les situations de travail, permet de cibler et prioriser les actions (analyse des risques, étude de poste...) et les conseils en matière de prévention.



Grâce à ce regard croisé, ils identifient les salariés en risque de désinsertion professionnelle, priorisent les interventions, notamment pour le maintien dans l'emploi : renforcement du suivi médical et aménagement de postes...



Toutes ces étapes sont mises en œuvre uniquement si les actions transversales sont déclinées.



Le médecin du travail et l'équipe qu'il coordonne identifient les caractéristiques de chaque entreprise et repèrent les situations à risque en étudiant les postes de travail.

Cette transversalité consiste :

- à mettre en œuvre les recommandations de la HAS sur la tenue du dossier médical en Santé au travail,
- à créer et alimenter des dossiers pour chaque entreprise,
- à enregistrer les informations de manière cohérente (thésaurus harmonisés, matrice emplois-expositions, short-lists),
- à développer des systèmes d'information cohérents,
- à développer les compétences et les pratiques en vue de l'exploitation et la diffusion des données.

La finalité : préserver la santé des travailleurs

A chaque étape de cette stratégie, les membres de l'équipe pluridisciplinaire peuvent être aidés dans leur quotidien par des documents en accès libre sur le site Internet des Fiches Médico-Professionnelles.

Sur le site www.fmpcisme.org, les ressources sont les suivantes :

1. Fiches métiers (résumées)
2. Fiches de métiers très détaillées
3. Fiche d'entretien infirmier
4. Fiches de poste
5. Fiches de MEEP (Matrices Emploi-Expositions Potentielles)
6. Fiches de Caractéristiques techniques et organisationnelles (CTO)
7. Fiches de nuisances (ou d'expositions professionnelles)
8. Fiches de prévention
9. Fiches sociodémographiques
10. Aide au DU/FE

Lors de la première visite dans une entreprise par un intervenant qui ne connaît pas le secteur professionnel :

- la fiche sociodémographique fournit quelques éléments,
- la fiche métier résumée synthétise les éléments essentiels d'un métier en 4 pages,

- la fiche de poste nomme toutes les situations de travail et leurs caractéristiques tant sur les lieux que sur l'organisation, les tâches réalisées a priori et les produits utilisés.

Cette fiche de poste nominative peut, dès lors, alimenter le dossier de chaque salarié concerné, afin que le professionnel de santé qui verra en consultation le salarié puisse en disposer.

Si, lors de cette visite ou de la suivante, le membre de l'équipe pluridisciplinaire trace ses observations dans la fiche d'entreprise, il peut utiliser l'aide à la rédaction de la fiche d'entreprise (Aide au DU/FE).

Ce document le guide afin de rechercher, pour chaque situation de travail, les expositions professionnelles et proposer des mesures de prévention à l'employeur.

Par ailleurs, les personnels du SSTI disposent de fiches descriptives détaillées des caractéristiques, mais également des expositions professionnelles engendrées, ainsi que des mesures de préventions adaptées. Il s'agit de la fiche de Caractéristiques, de la fiche de nuisance, de la fiche de prévention.

Des fiches de surveillance médicale recommandée ou de surveillance médicale réglementaire sont également disponibles.



La fiche d'entretien infirmier permet de pratiquer un interrogatoire ciblé par métier et ainsi aider à tracer les expositions professionnelles du salarié.

De manière schématique, tous les points jaunes, dans l'illustration ci-dessus, correspondent, pour chaque étape de la stratégie, à un document disponible sur le site www.fmpcisme.org.

En conclusion

Les Fiches Médico-Professionnelles sont adaptées au suivi individuel de l'état de Santé.

Avec une entrée par métier, elles sont adaptées aux actions en milieu de travail en TPE, qui représentent 85 % des entreprises adhérentes d'un SSTI.

Les Fiches Médico-Professionnelles peuvent permettre, dans un langage harmonisé, mais avec des niveaux de connaissance ou de compétence différents, de construire un dossier général d'entreprise cohérent.

Rappelons que ce site recèle des ressources qui sont déjà utilisés par de nombreux personnels des SSTI. Dans un contexte de raréfaction des ressources, il est précieux de ne pas se disperser à réécrire ce qui est déjà rédigé, à réinventer ce qui est déjà créé, puisque ce site est réalisé par des experts des Services pour les personnels des SSTI.

Ce site n'aurait que peu d'intérêt s'il n'était pas évolutif, et le groupe ASMT FMP est ouvert à toutes suggestions et à toutes nouvelles participations au groupe.



BRÈVE

Groupe ASMT FMP

Des supports disponibles pour près de 1 200 métiers

Le nombre de professions pour lesquelles différents types de fiches sont consultables et téléchargeables en accès libre sur le site www.fmpcisme.org a été considérablement augmenté au cours des derniers mois.

En effet, des Fiches Médico-Professionnelles, qu'il s'agisse de fiches métiers détaillées ou résumées, de fiches de poste, d'entretiens infirmier, fiches d'aide au document unique et à la fiche d'entreprise, ou encore de MEEP (Matrices Emploi-Expositions Potentielles), sont désormais disponibles pour près de 1 200 métiers.

Ainsi, le Groupe ASMT FMP (Action Scientifique en Milieu de Travail

Fiches Médico-Professionnelles) a conduit un travail d'ajouts d'intitulés de professions, reprenant les libellés exacts des niveaux 3 et 4 de la PCS-ESE 2003. Ils permettent ainsi une augmentation substantielle du nombre de métiers traités et ainsi de faciliter les liens entre les Fiches Médico-Professionnelles et les Thésaurus Harmonisés, notamment ceux de professions et des expositions professionnelles, implémentés dans les logiciels métiers des SSTI.

Pour consulter les Fiches Médico-Professionnelles : www.fmpcisme.org



COMPOSITION DU GROUPE ASMT FMP

- Corinne LETHEUX (Cisme - Paris)
- Anne-Sophie BONNET (Pôle Santé Travail Métropole Nord - Lille)
- Valérie CASQUEVEAUX (Action Santé Travail - Arras)
- Alain CHANARD (AISMT 36 - Châteauroux)
- Aurélie CLERFEUILLE (AIST 39 - Lons le Saunier)
- Catherine COULOMBEZ (ACMS - Arpajon)
- Emmanuelle DUPUIS (Pôle Santé Travail Métropole Nord - Lille)
- Anne GAILLARD (Ardèche)
- Pascaline JORON (ACMS - Paris)
- Bénédicte LAUMOND (CMB - Paris)
- Elise RABRET (Haut-de-Seine)
- Marilyne RAT DE COCQUARD (Bouches-de-Rhône)